BUENOS AYRES, 11 mai.

Laines en suint. — Le marché s'est sensiblement amélioré. Sur des ordres venus d'Europe, les ventes ont repris une certaine intensité et les hauts prix ont été maintenus pour les bonnes laines de qualité supérieure. On a cloturé en hausse avec demandes suivies.

Les cours actuels sont : laines noires selon choix, ps 4.00 à 6,00 ; belles laines supérieures, ps 4,25 à 4,45 ; bonnes laines pour le Havre, ps 4.00 à 4,25 ; bonne prima courante, ps 3,65 à 3.85 ; prima bonne moyenne, ps 3,35 à 3.50 ; prima secondaire ps 3,00 à 3,10 ; inférieure, ps 2 55 à 2.70.

Agneaux sans chardons, ps 3.30 à 3,50 ; avec quelques chardons, ps 3,10 à 3.15 ; chardonneux, ps 2.60 à 2,80 ; inférieurs, ps 2,20 à 2 50.

Ventres et morceaux, selon qualité et choix, ps 1.20 à 2.15.

Exportation des laines depuis le 1er octobre jusqu'au 13 mars :

	1886	1887
France	77.859 balles	74 080
Belgique	56.968 »	43.414
Italie	6 120 »	1.933
Allemagne	38.401 »	15.219
Angleterre	2.102 »	2.377
Etats-Unis	21	—
Espagne	4	—
Brésil	—	15
Total	108.575 balles	137.472

Marchés anglais

BRADFORD, 12 mai.

Laines. — La situation des affaires sur le marché des laines dénote encore peu de changement sur la semaine précédente. Il y a une étonnante fermeté sur les cours de la laine, tant en genres du pays qu'en laines coloniales. Il faut l'attribuer au peu de choix des marchandises qui sont encore entre les mains des détenteurs et au plein maintien des cours à Londres des mérinos et des croisés. Les consommateurs n'opèrent pas avec empressement, mais les quelques demandes qui se produisent prouvent que les stocks en filature sont peu importants et qu'il y a à couvrir quelques nouveaux ordres. Les bonnes qualités blanches s'enlèvent facilement aux cours actuels. La demande en mérinos et croisés est très soutenue et les détenteurs obtiennent facilement de meilleurs prix. Les mohairs sont calmes.

Fils. — Il s'est produit un peu de changement dans la demande des fils. Les ordres remis par les négociants sont un peu plus nombreux mais ils sont limités comme quantité. La demande en fils simples reste sans changement. En fils communs et en mohairs pour chaîne il s'est quelques affaires, les prix toutefois ne sont pas en faveur du filateur.

Tissus. — Il se remet encore des ordres aux fabricants pour le commerce du pays. L'exportation n'offre pas de changement. Les prix sont bas et peu rémunérateurs.

Condition publique de Roubaix

Mouvement de la semaine du 7 au 12 Mai

	Nombre de colis	Poids présentés
Soies	21	973 kil.
Laines peignées mécaniquement	3.746	403.421 »
» filées	735	79.103 »
» blousses	58	6 299 »
Cotons	269	28.820 »
TOTAUX	4.829	518.616 kil.

Décreusage 22 .|. opérations
Titrage 362 1/2 id.

Le directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

Condition publique de Tourcoing

Entrées du 7 au 12 Mai 1888

Jours	Laine peignée	Laine filée	Blousses	Coton	Soie	Nomb. lots	Tot. quotid.
Lundi	76.835	8.558	2.793	1.183	»	55	89.399
Mardi	58.979	7 751	....	2.121	»	54	68 831
Mercredi	79.662	9.876	12 234	7.563	»	77	109.340
Jeudi	....	.. ..	......	....	»	..	.. ..
Vendredi	67.378	14.775	......	499	»	69	82.650
Samedi	33.533	14 029	744	4.908	»	67	53.214
	316.385	54.989	15.776	16.284	»	322	403.434

Expéditions et arrivages par voie ferrée

Expédié par la Condition	69 760 kil.
Remis en gare aux expéditeurs	90.360 »
Arrivages par voie ferrée	14.070 »
Total	174 090 kil.

Conditionnements 1.220 .|. ; titrages 37 ; dégraissages 16.

Le Directeur, STORHAY.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES. — Neuf de nos amis ont été élus, dimanche : la majorité est donc assurée aux indépendants dans le Conseil municipal. C'est un véritable triomphe pour nos idées; c'est aussi pour Roubaix un gage de sécurité que lui envieront les autres grandes villes.

L'administration de M. Julien Lagache restera donc aux affaires et l'immense majorité de la population s'en réjouira.

Cette administration perd malheureusement, en la personne de M. Faidherbe, l'un de ses travailleurs les plus intrépides, l'un des hommes qui ont rendu le plus de services à Roubaix, dans ces dernières années. Ceux qui se sont acharnés contre M. Faidherbe et l'ont fait échouer n'ont qu'une excuse : ils ne le connaissent pas. Ils ignorent quel infatigable dévouement, quelle remarquable intelligence des intérêts populaires il avait montré à l'hôtel de ville ; ils ne savent pas quel libéralisme, quel esprit de justice, il avait apporté dans les services municipaux dont il avait plus particulièrement la direction.

Le suffrage universel a de ces erreurs ; il a écarté aussi M. Louis Cordonnier, grand industriel, membre de la Chambre de commerce, l'un de nos conseillers les plus distingués. Sous l'administration de M. Léon Allart, M. Cordonnier avait grandement contribué à préparer la salutaire réaction de 1884 dont nous ressentons encore les heureux effets. Il avait ainsi mérité la reconnaissance des bons citoyens, mais aussi la rancune de beaucoup d'autres. Depuis quatre ans, aux finances, aux eaux, dans d'autres grandes commissions, M. Cordonnier avait donné à l'administration un précieux concours. Les élus de la concentration républicaine, ceux du 6 mai, comme ceux du 13 mai, verront bientôt combien il est difficile de remplacer aux affaires d'une ville comme celle-ci, des hommes de la valeur de MM. Faidherbe et Louis Cordonnier.

L'administration et le conseil — surtout dans sa majorité — possèdent des éléments de travail et de capacité qui assurent à Roubaix une heureuse et féconde période.

Parmi les nouveaux élus indépendants, plusieurs sont des hommes de réel mérite. Dans la gauche, M. Briet, M. Deleporte-Bayart, M. Emile Tiers et quelques autres seront utiles dans certaines questions spéciales de leur compétence.

Somme toute, le résultat final des élections est fait pour nous satifaire, car nous avons été bien près d'une administration radicale-socialiste.

ALFRED REBOUX.

La journée de dimanche. — La journée de dimanche a été absolument calme. Le temps était magnifique et beaucoup de roubaisiens avaient entrepris de longues promenades. C'est dire qu'il y a eu de nombreuses abstentions. Quant aux électeurs qui sont restés en ville pour remplir leur devoir civique, ils ont voté de la façon la plus paisible.

Aucun incident ne s'est produit.

Lorsque M. le maire a proclamé les résultats dans la salle des adjudications — il était environ onze heures du soir — de chaleureux bravos ont salué la victoire des indépendants.

Un vivat a été chanté en l'honneur de M. Julien Lagache.

A la première nouvelle du succès des indépendants, il y a eu, en face de nos bureaux, des cris et des manifestations sympathiques.

Peu après, quand on a su l'échec personnel de M. Alfred Reboux, une bande de radicaux est venue hurler sa joie sous nos fenêtres : ces messieurs, dont plusieurs se sont fait malmener par la police, se seraient-ils imaginés par hasard que ce résultat partiel de la journée était fait pour nous contrarier ?

Un suicide rue Jacquart. — Lundi, dans la matinée, quelques personnes de la cour d'Halluin, rue Jacquart, étonnés de ne pas voir sortir de sa maison un de leurs voisins, Léopold Bultiaux, peigneur à l'usine Binet, frappèrent à la porte d'entrée.

Point de réponse : on examina par la fenêtre, dans l'intérieur, et on se trouva en présence d'un triste spectacle.

Bultiaux s'était pendu à un crampon fixé au mur, et déjà ses traits se décomposaient.

On força la porte, la mort devait remonter à vingt-quatre heures, au moins, car la décomposition commençait à se produire.

Le poste de police fut prévenu, et M. Accolas, commissaire du premier arrondissement, fit les constatations nécessaires.

Bultiaux a dû se suicider, dans la nuit de samedi à dimanche.

Sa femme était morte il y a un mois, et on suppose avec quelque raison, que c'est le chagrin de l'avoir perdue qui l'a poussé à cet acte de désespoir.

Déjà d'ailleurs, il avait fait pressentir sa détermination.

Bultiaux était âgé de cinquante ans ; il était père de quatre enfants dont le plus jeune est âgé de dix ans. Ceux-ci habitent chez une sœur du défunt.

Une noyée près du pont Morel. — Dimanche matin, vers quatre heures, les agents Catoire et Cuvelier, qui se trouvaient au poste du pont Morel, furent requis par un allumeur de gaz, L. Cantermaux, qui venait de découvrir, près du pont Morel, le cadavre d'une femme noyée, flottant à fleur d'eau.

Les agents, aidés d'un garçon brasseur, Florimond Seynave, amenèrent le corps sur la berge ; bientôt la noyée fut reconnue : c'était une lessiveuse, Clémence Van-Eslande, séparée de son mari depuis quelque temps.

Clémence Van Elslande était rentrée chez elle, rue Turgot, cour Duforest, dans la soirée de samedi; mais elle a fait tant de tapage, qu'on l'avait chassée de la cour; on se perd en conjectures sur la cause de sa mort.

Deux rixes. — Dimanche, vers onze heures et demie du soir, M. Théodore C..., cabaretier, rue Lacroix, a été maltraité par un consommateur, M. Charles L..., marchand de fromages, demeurant boulevard Beaurepaire. Ce dernier, qui était pris de boisson, a fait scandale et a brisé plusieurs chaises dans l'établissement.

— Rue des Longues-Haies, à neuf heures et demie du soir, deux voisines — Mmes Pauline L... et Marie M... — se sont battues et ont provoqué un nombreux rassemblement.

Ces deux rixes ont motivé des rapports de police.

Une petite fille, Elise J..., de Croix, qui s'amusait samedi avec son frère dans une maison en construction de la rue Saint-Jean, s'est fait prendre les doigts dans une porte; elle a reçu les premiers soins à la pharmacie Constant, rue du Moulin. Les blessures n'offrent aucune gravité.

Un ouvrier mécanicien, Joseph Ropital, s'est foulé le pied droit en tombant d'un trottoir, rue du Curé ; il a demandé le secours de la police pour le reconduire chez lui, rue des Longues-Haies.

Un journalier de la rue de Beaurewart, François Voilard, suivait, samedi, la rue de la Fosse-aux-Chênes, tirant une voiture à bras, quand une voiture de place, conduite par Jean Chathems, de Tourcoing, le heurta et le renversa. Procès-verbal de l'accident a été dessé.

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition,) et dans le *Petit Journal de Roubaix.*

TOURCOING

Un jeune homme de 26 ans, Achille Desreux, demeurant rue de Mouveaux, au Blanc-Sean, n'a plus reparu à son domicile depuis mardi soir. Le malheureux ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales. Bien que menant une conduite très régulière, il se croyait constamment surveillé par la police. On craint qu'il n'ait mis fin à ses jours en se jetant dans le canal.

Probité commerciale. — Nous avons reçu la lettre suivante que nous publions avec plaisir. De tels faits, dans une ville comme la nôtre, méritent d'être portés à la connaissance du public :

« Tourcoing, le 11 mai 1888.

» Monsieur le Rédacteur.
du *Journal de Roubaix.*

» Veuillez avoir l'obligeance d'accorder l'hospitalité de votre journal à un acte qui mérite d'être connu de tous, et qui honore, au plus haut point, la personne qui vient de l'accomplir.

» En 1875, entraîné dans la chute d'une importante maison de Paris, Monsieur R. Semé Tiberghien se trouva dans la nécessité de réunir ses créanciers, qui décidèrent que M. R. Semé-Tiberghien liquiderait son actif avec le concours d'une commission.

» En 1877, la liquidation était terminée, et donnait environ 80 0/0 aux créanciers, M. Semé-Tiberghien se remit à la besogne avec l'intention bien arrêtée de se libérer tôt ou tard, mais la mort vint le surprendre, de sorte qu'il ne put atteindre le but qu'il s'était proposé, sa veuve lutta avec énergie contre tous ces malheurs.

» Elle prit la direction des affaires, et, après bien des années d'un travail assidu et opiniâtre, elle a eu, aujourd'hui, la belle satisfaction de désintéresser complètement les créanciers de la maison R. Semé Tiberghien.

» Cette action se passe de commentaires, il suffit de la faire connaître pour que tous admirent et félicitent Madame Semé Tiberghien qui peut, à juste titre, être fière de laisser à son fils un héritage dans lequel sont inscrits ces deux mots ; Honneur, Loyauté.

» Nous avons cru de notre devoir de vous signaler cet acte.

» Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, avec nos remerciements l'assurance de notre considération distinguée.

» *Pour la Commission.*
» F. MARESCAUX-LEROUX. »

M. Henri Delem, ouvrier cordonnier, était recherché par la police pour différentes escroqueries qu'il a commises à Roubaix où il demeurait : il a été arrêté ici, avant-hier, et transféré à Lille à la disposition du parquet.

Des ventes publiques de laines auront lieu, cette semaine, à la salle des ventes, rue Neuve-de-Roubaix, 30.

La vente de mercredi 16 comprendra 30 à 35,000 kilos de blousses, 25,000 kilos de déchets, 8 à 10 000 k. de peigné, 70 à 70,000 k. de laines brutes.

Dans la vente de samedi 19, qui avait d'abord été annoncée pour le 15, il sera offert 120,000 k. de déchets, 30,000 k. de blousses et 150,000 k. de laines brutes.

Chronique du tir. — Dans son assemblée générale du 15 avril dernier, la société du *Tir National*, dont le stand est situé au café de l'Hippodrome, près le cimetière, a décidé l'ouverture d'un cours gratuit d'instruction militaire et de tir à l'arme de guerre (fusil Gras).

Tous les jeunes gens de 17 à 20 ans qui pourront justifier de leur qualité de Français qui désireront suivre les cours gratuits d'instruction militaire et de tir devront s'inscrire sur un registre spécialement affecté et signer le règlement.

Les munitions leur seront données gratuitement, et chaque année, le jour de la fête nationale (14 juillet), des récompenses consistent en médailles d'argent, offertes par le président et de généreux donateurs seront attribuées : 1° à ceux qui auront suivi tous les cours pendant l'année ; 2° à ceux qui auront fait le plus de points pendant toute l'année.

Chronique colombophile. — Résultat du concours sur Longueau, offert par la société *la Femelle blanche* (Union colombophile Tourquennoise), établie chez André Desbonnet, au *Cheval noir*, rue du Calvaire, le dimanche 6 mai. — 12 paniers de pigeons lâchés à 8 heures par M. Degrendel. — Vent sud-ouest léger, beau départ.

Marcel Clarisse, Tourcoing ; Vanherpe, id. ; Vanneste, id ; Assemaine, id.; Derrumeaux, id.; Campion, id. ; Naessens, id.; Greicher, id.; Dutilleul, id.; Pottié, id.; Vandekerckove, id.; Maes, id.; Maes, id.; Maes, id.; Assemaine, id. ; Lamblin, id.; Duthoit, id.

Clément, Mouveaux ; Lebrun Louis, Croix Rouge ; Lorez, id. ; Clément, Mouveaux ; Naessens, Tourcoing ; Bauduin, id. ; J. Delmasure, id. ; Wagnen, id.; Duthoit, id. ; Lorez, id. ; Holmar, Mouveaux.

Prouvost, Tourcoing; Darnelle, id.; Dessauvage, id.; Delannoy, id; Desbonnet, id.; Delattre, id.; Pertinax, id.; Duquenne, id.; Leblanc, id.; Clément, id.; Leman, id.; Rosoor, id ; H. Duvillier, id.; F. Dervaux, id.; Wagnon, id.; Charles Liagre, id.; Maes, id.; Assemaine, id.; Vanherpe.

Séries d'honneur : 1re série de 2 pigeons : Assemaine.

Prix de séries: 1re série de 2 pigeons non désignés, Naessens; 2e, Duthoit; 3e, Lorez; 4e, Wagnon. — 1re série de 3 pigeons non désignés, Clément; 2e, Vanherpe. — 1re série de 4 pigeons non désignés, Maes; 2e, Assemaine.

Le régulateur a été gagné par M. Assemaine.

Le premier pigeon a acquis une vitesse de 1223,29 mètres à la minute, le dernier 1170,78.

LILLE

Le général Billot est nommé membre du conseil supérieur de la guerre, ainsi que les généraux Saussier, Wolff, de Galiffet, Février, Carrey de Bellemare, Lewal et de Miribel.

A propos des manifestations boulangistes. — Le *Progrès du Nord* annonce que le général Boulanger a été sifflé à Lille et que M. Géry Legrand a été acclamé. C'est une question d'optique qui ne se discute pas.

Le même journal dit encore avoir vu un officier du 43e au balcon du salon où se tenait le général Boulanger ; c'est une assertion calomnieuse.

Un autre journal de Paris, le *Temps*, écrit, lui, qu'un *escadron de dragons* gardait les abords de la gare.

Voilà comment on écrit l'histoire dans la presse de gauche.

Enfin, pour conclure, la lettre suivante a été adressée au *Progrès* :

« Lille, le 13 mai 1888.

» Monsieur,

» Je lis, dans le *Progrès du Nord*, numéro du 14 mai 1888, la phrase suivante :

» M. le docteur Rédier, professeur à la Faculté catholique, sort du Grand Hôtel en habit noir et cravate blanche; des bordées de sifflets l'accueillent.

» Il est faux que je sois sorti du Grand Hôtel, puisque je ne suis pas entré ;

» Faux que l'on m'ait vu en habit noir ;

» Faux que l'on m'ait vu en cravate blanche ;

» Faux que des bordées de sifflets m'aient accueilli.

» Le reste de la phrase est exact.

» Veuillez, monsieur le rédacteur en chef, insérer cette lettre dans votre journal et agréer mes salutations.
» RÉDIER »

L'affaire de la rue de la Gare. — *Nouveaux détails.* — Nous avons annoncé que la police de Tournai avait arrêté l'un des auteurs de la tentative d'assassinat et de vol commise chez M. Rainot, rue de la Gare. Cet individu répondait en tous points au signalement envoyé par la police lilloise : haute taille, moustache noire, teint bistré, et, comme vêtements, paletot couleur noisette, pantalon noir, chapeau de haute forme et bottines vernies.

Cet élégant personnage, descendu à l'*Hôtel de la Gare*, à Tournai, s'indigna fort lorsque les agents lui demandèrent ses papiers et l'interrogèrent sur ses moyens d'existence: il nomma plusieurs personnes honorables de Tournai qu'il prétendit être de sa famille, et déclara qu'il vivait de ses revenus. Or, tout rentier qu'il se prétendait, il n'eût pas été à même de payer le prix de la chambre qu'il avait occupée, car il n'avait pas un centime sur lui.

On conduisit donc cet étrange capitaliste au bureau du commissariat; là, il déclina ses nom et prénom, — c'était ceux qu'indiquait le signalement, et il fut mis à la disposition de M. le procureur du roi. Cet individu a été condamné à huit jours de prison pour vagabondage. L'instruction continue.

CONCERTS ET SPECTACLES

Choral Nadaud. — Une soirée bachique sera offerte lundi soir à huit heures, Café Pandore, par le *Choral Nadaud.* L'entrée du Café Pandore est absolument libre.

COURSES DE LILLE

2me réunion. — Dimanche 13 mai

Très belle et très nombreuse réunion favorisée par un temps merveilleusement agréable. Beaucoup de monde partout, sur la pelouse, au pesage et dans les tribunes qui offraient aux yeux un assemblage d'élégantes toilettes d'été, et nous montraient toute une floraison de bien charmants minois, parmi lesquels nous comptions notamment quelques-uns de jeunes ménages roubaisiens.

Le programme a tenu ses promesses et donné les résultats suivants :

PRIX DU GOUVERNEMENT (au trot monté). Prix 500 fr. Distance 3200 mètres; 6 partants. 1er, *Electricité*, à M. Boulrois; 2e, *Gazelle*, à M. Damabricourt; 3e, *Gueunon*, au même propriétaire.

Betting : Unité de 10 fr. a donné 25 fr. 50.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ DES STEEPLE-CHASES DE FRANCE (Steeple-chase). Prix, 2600 fr. Distance, 3000 m. 4 partants. 1er, *Paridjata*, 2e, *Crâne*, 3e, *Chardon.*

Betting : Unité de 10 fr. a donné 26 fr.

PRIX DU MOULIN. — (Courses de haies). — Prix : 2000 fr. — Distance 2500 m. — 5 partants. — *Nonette*, arrivée première, ayant été disqualifiée par suite des 250 grammes manquant au poids de son jockey lors de son pesage après la course *Chance-Shot* et *Véronique*, tous deux à M. Ct. Houze, ont recueilli les 1er et 2e prix.

Betting. L'Unité de 10 fr. a donné 45 fr. 50.

PRIX DU BOIS (Steeple chase). — Prix 3000 fr. Distance 3500 m. Walk-over, couru par *Redpath*, admirable steeple-chaser.

PRIX INTERNATIONAL (handicap au trot attelé). — Prix 2000 fr. Distance 4500 m. 12 partants.

Les deux favoris *Resway* et *Varvar*, à notre concitoyen M. Wedier ont accompli un superbe parcours et, bien que donnant une avance de 325 mètres à la plupart des partants, sont arrivés dans l'ordre où nous les citons avec une avance considérable, salués par les applaudissements et les acclamations du public. — Betting. — L'unité de 10 fr. a donné 24 fr.

— La prochaine réunion des courses est fixée au dimanche 8 juillet.

COUR D'ASSISES DU NORD

Audience du lundi 14 mai

Présidence de M. le conseiller LEPOT. — Ministère public : M. DUHAMEL, substitut du procureur-général.

1re affaire. — **Faux et abus de confiance à Lille**

V... est âgé de 36 ans et voyageur de commerce à la Madeleine-lez Lille. Il est né à le 24 janvier 1852. Les renseignements sur son compte ne sont point favorable : Il est déserteur belge.

D'après l'accusation, il est entré au service de M. Auguste Lessens, négociant en vins et spiritueux à Lille, le 1er septembre 1886, en qualité de commis-voyageur rémunéré au moyen d'appointements fixes. Ceux-ci ont été d'abord de 150, puis de 200 fr. par mois, augmentés de remises proportionnelles aux commandes qu'il procurait à la maison.

Le 15 août dernier, il tira de Lille, sur Mme veuve Decouyère, fabricante de bleu d'azur à Armentières, une lettre de change de 1650 f payable fin novembre, et on ne recula point devant un faux. Le 22 août, il escompta à son patron cette traite falsifiée. Elle revint protestée à l'échéance.

Informé du faux dont il était victime, M. Lessens avertit immédiatement le frère de son employé, le 2 décembre, il recevait de la Madeleine une dépêche par laquelle ce dernier lui faisait connaître que, n'ayant point vu son frère, il lui promettait de le rembourser le dimanche 4. Ce télégramme lui avait été envoyé, par l'accusé même, afin de favoriser sa fuite en retardant le dépôt de la plainte.

On découvrit bientôt que l'auteur du faux avait aussi commis des abus de confiance au préjudice de son patron, notamment les 1er et 2 décembre qu'il avait employés à aller toucher, chez divers clients, tout ou partie des sommes dues par eux à M. Lessens. Il se les était appropriées.

13 détournements, s'élevant au total de 1266 fr., ont été, en définitive, relevés à sa charge.

1° Il s'est fait remettre, en septembre 1887, par une dame Forquet, cabaretière à Lille, 192 fr. 10, à-compte sur les 218 fr. 50 dus par elle à son patron.

2° En octobre, il a donné à M. Pierre Lombrez, tailleur à Lille, en paiement de vêtements confectionnés pour son usage personnel, une demi-pièce de vin appartenant à M. Lessens.

3° Le 31 octobre, M. Vicot, comptable de la maison, lui remit 100 fr. pour acquitter des droits de régie à Marcq-en-Barœul. Il ne paya que 77 fr. et conserva le surplus.

4° Le 16 novembre, il a touché de M. Ollier, cafetier à Lille, 59 fr. 25, montant d'une facture qu'il a employé à ses besoins personnels.

5° En novembre, il a reçu de M. Jules Gérard, cabaretier à Lille, 50, puis 30 fr. à titre d'acompte sur une facture due à son patron ;

6° Le 1er décembre, à La Madeleine, il se faisait remettre 10 fr. par M. Dekayser, cabaretier, comme acompte sur la dette de ce client et sous prétexte de les employer à retirer des marchandises de la gare.

7° Le même jour, au même lieu, il percevait 85 fr. chez M. Wante, cabaretier.

8° Il se rendait ensuite à Lambersart où il recevait 297 fr. 60 d'une dame Barrez, cabaretière.

9° Le lendemain matin, il retournait à La Madeleine toucher 33 fr. chez M. Jules Deleval, cabaretier. Le soir, il empruntait 20 fr. pour payer son cocher.

10° Le même jour 2 décembre, dans la même commune, il perçut 10 fr. de M. Desplanque, cabaretier.

11° A la même date, à Marcq-en-Barœul, il se fit payer 77 fr. par M. Charles Pauwels, débitant de boissons.

12° Le même jour, à Mons-en-Barœul, il lui fut versé 175 fr. par M. Henri Barge, tonnelier, à titre d'à-compte sur sa dette et pour parfaire la somme qu'il déclarait lui être nécessaire pour acquitter des droits.

13° La même après-midi, à Ascq, il usa du même subterfuge pour obtenir 100 fr. de M. Appourchaux, débitant de boissons.

Vers la même époque, il commit des escroqueries à raison desquelles il a été poursuivi correctionnellement et condamné à un an de prison et 50 francs d'amende, par jugement du tribunal de Lille en date du 6 avril 1888, dont il a interjeté appel.

En possession des ressources qu'il s'était illicitement procurées, il se réfugia à Dijon où il se rendit coupable d'escroqueries nouvelles. Elles ont amené son arrestation et sa condamnation à six mois, par jugement du tribunal de cette ville du 10 février. Cette peine a été déclarée confondue dans la précédente.

Mis en demeure de restituer les sommes qu'il a détournées, il s'est reconnu dans l'impossibilité de les rembourser. Il a, d'ailleurs, passé des aveux.

NORD

Maubeuge, 13 mai. — M. Gérard, le célèbre marcheur, bien connu dans le Nord est arrivé dimanche à Maubeuge, à deux heures moins trois minutes venant de Paris.

Assassiné au régiment. — Un affreux malheur vient de mettre en deuil une honorable famille de Berlaimont. Dans la nuit de dimanche à lundi, un jeune homme originaire de cette ville, Lucien Lelong, du 2e régiment de pontonniers en garnison à Angers, a été trouvé étendu dans la caserne, baignant dans son sang et le crâne fracassé. Lelong a succombé mardi matin.

Le médecin du régiment attribue la mort de Lelong aux suites d'un violent coup de sabre. Une enquête est ouverte sur cette mystérieuse affaire.

Le corps du malheureux garçon a été ramené vendredi à Berlaimont où la jeunesse lui a fait de solennelles funérailles.

BELGIQUE

Mouscron. — *Une séance au Conseil communal.* — Samedi soir, les conseillers communaux encore en fonctions se sont réunis, sous la présidence de M. Dubiez, faisant fonctions de bourgmestre, afin de statuer sur la date des élections prochaines. Il était temps ! Dans le courant de la semaine, M. Rozette, gouverneur de la Flandre Occidentale, avait adressé, à l'hôtel de ville mouscronnois, une lettre, prescrivant une réunion du Conseil à l'effet de fixer la date de l'élection, sous peine d'envoi de commissaire spécial muni des pouvoirs nécessaires à la stipulation de cette date.

Le Conseil n'a malheureusement rien décidé, cela a été une séance blanche ; il se pourrait donc que la menace soit mise à exécution dans un bref délai.

Cette mauvaise volonté évidente cache une manœuvre. Il parait que le parti libéral désirerait voir l'élection se faire le 3 juin et compterait, pour la nomination d'un bourgmestre, sur la chute du ministère conservateur. Vain espoir !

Un autre incident a marqué cette séance. M. Coppenolle, l'élu du Mont-à-Leux, ayant voulu prêter serment, M. Dubiez s'y est opposé, alléguant qu'il n'était pas fixé sur la nationalité de M. Coppenolle et qu'il n'aurait pu permettre cet acte que devant des pièces dument signées et en règle. M. Coppenolle a opposé que son grand-père et son père, très bien connus dans la contrée, avaient toujours été reconnus comme belges et domiciliés en Belgique, mais qu'il y avait des conseillers qui n'auraient peut-être pas pu en dire autant. Serait-ce peut-être parce que les scrutateurs sont pris parmi les plus jeunes conseillers en fonction que M. Coppenolle s'est vu refuser le droit de prêter serment.

Le commissaire spécial ira régler cette situation.

— *Une belle soirée au collège St-Joseph.* — Dimanche soir, une séance de prestidigitation réunissait, dans la belle salle des concerts du collège St-Joseph, un vaste auditoire. M. Grandsart, qui a joui de tant de succès pendant la foire de Roubaix, y offrait une agréable soirée aux élèves et aux nombreux invités. Les tours de prestidigitation, la marche sur les bouteilles et les jongleries ont soulevé les enthousiastes applaudissements que le beau travail légitimait.

L'Harmonie du collège avec M. B..., qui s'est acquitté de sa délicate tache, à la satisfaction générale, remplissaient agréablement les intermèdes.

Caisse d'Epargne de Roubaix

Séances des 12 et 13 mai 1888

VERSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	33 déposants	5 nouveaux	7,483 »
	Dimanche	122 »	21 »	31,780 »
Lannoy.	»	00 »	0 »	»,»» »
Croix	»	1 »	0 »	100 »
		Total des versements.		39 363 »

REMBOURSEMENTS :

Roubaix	Samedi.	29 rembour.	effectués.	19,704 81
	Dimanche	113 »	»	24,768 69
Lannoy	»	0 »	»	»,»» »
Croix	»	0 »	»	»,»» »
		Total des remboursements		44,473 50

Les opérations du mois de mai sont suivies : A Roubaix, par MM. Ernest Réquillart et F. Ernoult-Taffin, directeurs, et MM. Truffaut-Watine et Louis Gantier directeurs-adjoints. A Lannoy, par M. Alphonse Toulemonde. A Croix, par MM. Etienne Jourdeuil et A. Delesalle.

Ordre du service. — La Caisse est ouverte pour recevoir les dépôts, ainsi que les demandes de remboursements, les *dimanches*, de *9 heures à 11 heures*, les *samedis*, de *9 heures à 10 heures 1/4*, (salle de la Justice-de-Paix). Les remboursements ont lieu dans la même salle, les *dimanches*, à *11 heures 1/2*, les *samedis*, à *10 heures 1/2*, 8 jours après la demande.
Le Caissier, FREMONT.

AVIS. La Caisse est fermée le dimanche de la Pentecôte.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 13 mai.* — Albert Desmul, rue des Anges, 10 — Gustave Vercleyen, rue des Fondeurs, cour Houzet, 1. — Blanche Vermeulen, rue Vallon, 29. — Joseph Vanroekeghem, rue de Tuillerie, 50. — Rachel Dorchy, rue d'Alma, fort Lefebvre, 8. — Cécile Soudant, rue de Condé, cour Degand, 5. Eugène Lerouge, rue Fabert, maisons Grispet. — Valérie Vaillant, rue de l'Epeule, 197. — Paul Vandamme, rue de Blanchemaille, 85. — *Publications de mariages.* — Emile Gheysens, 22 ans, tisserand, rue Bernard, 23, et Marie Vanhuyse, 21 ans, rempailleuse de chaises, rue et cour Bernard, 14. — Pierre Poulin, 22 ans, rattacheur, rue des Longues-Haies, et Léontine Verleyn, 22 ans, journalière, rue de Magenta, 18. — Victor Blaze, 24 ans, journalière, domicilié à Hem, et Irma Lezy, 17 ans, journalière, rue du Tilleul, cour Bucson, 1. — Polydore Vanzieleghem, 28 ans, tisserand, rue Saint-Joseph, 87, et Pharaïlde Roelens, 21 ans, peigneuse, rue St-Joseph, 87. — Victor Lorthiois, 35 ans, tisserand, rue du Fort, cour, 1, et Mathilde Facon, 41 ans, ménagère, rue du Fort, 85. — Jules Desurmont, 25 ans, industriel, domicilié à Tourcoing, et Thérèse Motte, 19 ans, sans profession, rue Saint-Jean, 44 — Achille Beele, 41 ans, journalier, rue de Vigne, 96 et Marie Clayes, 30 ans, ménagère, rue Drnot, cour Verleyen, 2. — Jules Debonneville, 23 ans, employé de commerce, domicilié à Roubaix, et Hélène Dessauvages, 21 ans sans profession, domicilié Tourcoing. — *Déclarations de décès du 13 mai* — Adophe Vandenberghe, 2 mois, rue de la Liberté, maisons Devreux. — Caby, présenté sans vie, rue Sébastopol, cour Dupire. — Sophie Grouillon, 71 ans, 11 mois, Hospice Civil,

WATTRELOS. — *Déclarations de naissances du 6 au 13 mai.* — Angèle Vanecloo, Touquet. — Henri Pauwels, Sartel. — Maurice Tieghem, Crétinier. — Henri Motte, Carluyère. — Germaine Le Gall, Place. — Jeanne Fiévet, Sapin-Vert. — Léonie Pycke, rue Audenaerde. — Marceline Segard, Petit-Tournay. — Henri Vandenbroeke, Fleury. — Angèle Heumel, Vieille-Place. — Paul Fourez, Houzarde. — Maria Demeulemeester, Petit-Tournay. — *Publication de mariage.* — Pierre Clayes, 26 ans, peigneur, et Léonie Liévens, 26 ans, peigneuse. — *Déclarations de décès du 6 au 13 mai.* — Arthur Rucquoy, 1 an 6 mois, Housarde. — Alfred Braye, 9 mois, Gauquier. — Flore Dewaepenaert, 24 ans 11 mois, tisserand, Sartel. — Elise Salmon, 26 ans 8 mois, tisserande, Paradis. — Louis Debuc, 6 mois, Petit Tournay. — Jules Steelens, 1 mois, Laboureur. — Georges Dheedene, 5 mois, Sartel. — Jules Descamps, 24 ans, employé de commerce, Saint-Liévin. — André Hardy, 11 mois, Sapin-Vert — Rosalie Vermeulen, 51 ans 10 mois, ménagère, Grimonpont.

BONDUES. — *Déclarations de naissances du 6 au 12 mai.* — Désiré Wattel, chemin du Moulinel. — Carlos Dumont, Mont de Bondues. — Jean Lootjens, Moulin Carden. — *Mariage.* — Pierre Delannoy, 30 ans, journalier, et Sophie Roart, 22 ans, tisserande. — *Déclarations de décès du 6 au 15 mai.* — Clotilde Galand, 7 ans, au Bel-Arbre — Julie Debondues, 86 ans, au Jambon,

Convois funèbres & Obits

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église du Sacré-Cœur, à Roubaix, le mardi 15 mai 1888, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise-Marie BREYNE, épouse de M. Jules PLATEAU, décédée à Roubaix, le 15 avril 1888, dans sa 42e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Des obits seront célébrés en l'église Notre-Dame, à Roubaix, pour le repos de l'âme de Monsieur Louis-Désiré-Joseph DELANNOY, décédé à Roubaix, le 23 avril 1888, dans sa 75e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, mardi 15 mai, à 7 heures, obit de la Confrérie du Rosaire Vivant; mercredi 16, à 7 heures, obit de la Confrérie des Trépassés; vendredi 18, à 7 heures, obit de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul; vendredi 18, à 9 heures, obit du Saint-Sacrement. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le mardi 15 mai 1888, à 10 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Monsieur Isidore FACQUES, veuf en premières noces de Dame Charlotte GRYMONPREZ, époux de Dame Malvina CLAES, décédé à Croix, le 6 avril 1888, dans sa 77e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le mardi 15 mai 1888 à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Eugénie VANDENBROUCK, épouse de Joseph VANGOETHEM décédée à Roubaix, le 12 avril 1888, à l'âge de 69 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE LE JOUR AU JOUR

14 MAI 1610

ASSASSINAT DE HENRI IV

Henri IV, prêt à partir pour la guerre contre la Maison d'Autriche, devait faire sacrer, le dimanche 16 mai, la reine Marie de Médicis, chargée d'exercer la régence en son absence ; toutefois il hésitait, agité de sombres pressentiments, et disant à Sully qu'on lui avait annoncé qu'il serait tué dans un carrosse à la première magnificence qu'il ferait.

Le vendredi 14 mai, après son dîner, il eut le désir d'aller voir Sully qui était à l'Arsenal, hésita plusieurs fois s'il irait ou n'irait pas, finalement monta dans son carrosse en renvoyant M. de Praslin, son capitaine des gardes, et se plaça dans le fond à gauche, ayant à sa droite le duc d'Epernon.

Arrivé dans la rue de la Ferronnerie, le carrosse rencontra une charrette qui l'obligea à longer de plus près les boutiques de quincailliers du coté des Innocents, et de marcher plus lentement. Là, un homme se tenait rangé contre la boutique du *Cœur couronné percé d'une flèche*, c'était Ravaillac, maître d'école à Angoulême. Armé d'un mauvais couteau ébréché, il se jeta sur le Roi, qui se présentait à lui la main gauche sur l'épée de M. de Montbazon qui était à la portière et la main droite sur celle de d'Epernon, et le frappa deux fois coup sur coup de son arme dans le côté gauche, le premier coup glissa entre l'aisselle et le teton, le second pénétra entre la cinquième et sixième cote, de haut en bas.

Le Roi jeta un petit cri et fit quelques mouvements il put encore répondre : « Ce n'est rien » à la question de M. de Montbazon ; ce furent les dernières paroles qu'il prononça.

On le ramena au Louvre, il remua un peu les yeux en y arrivant, puis les referma : on l'étendit sur son lit ; M. de Vic lui mit une croix sur la bouche en lui parlant de Dieu ; son médecin Milon et ses chirurgiens voulaient le panser quand un soupir expira sur ses lèvres, c'était le dernier.

Ainsi mourut l'un des plus grands rois que la France ait eus, l'un de ceux qu'elle a le plus aimés.

Pourquoi Ravaillac l'avait-il frappé ? On ne l'a jamais su, et vraisemblablement on ne le saura jamais. Le roman s'est donné carrière sur les causes de cet abominable attentat, et s'est plu à voir derrière le bras de Ravaillac maint haut personnage du temps ; ce sont de pures hypothèses ; ce qui est certain, c'est que Ravaillac fut arraché à la fureur populaire par d'Epernon, ce qui prouve que celui-ci n'était pas son complice, sans quoi il l'eût laissé tuer sur-le champ, et que, tenaillé à huit reprises, écartelé vivant, il répéta toujours qu'il avait seul conçu et exécuté l'attentat.

FAITS DIVERS

Les grandes fortunes françaises. — Nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur citant, aujourd'hui, comme une simple énumération, les possesseurs des plus grandes fortunes de France. Ce sont, ou de grands rentiers et propriétaires, ou des banquiers et des industriels.

Parmi les premiers, Mme Furtado Heine figure au premier rang avec un *revenu* d'environ *cinq millions* de francs; puis viennent M. Olvy (revenu 2 millions); le prince de Luxembourg (revenu, 1 million et demi); Mme d'Arenberg (cent millions de capital); Mme la vicomtesse de Tredern et la duchesse d'Uzè ont, chacune un revenu de plus d'un million; le duc de Trévise a 1,800,000 fr. de rentes.

Nommons encore le comte Potocky, le prince Raoziwill, le duc Gramont, le vicomte de Ridsellin, M. Lambert de Ste Croix, Mme la princesse de la Trémouille, la duchesse de Castries. MM. Lupin, Emond Blanc, Pillet-Will, Emond Dollfus, Mmes la vicomtesse de Courval, la comtesse de Béhague, MM. le marquis de Talhouët, le duc d'Aumale, le duc de Larochefoucauld Doud anville (un million de revenus), etc.

La haute banque est représentée par d'immenses fortunes, la plupart aux mains des juifs.

La maison Rothschild possède un capital estimé à près de 3 milliards ; le baron de Hirsch a environ 1 milliard 200 millions ; MM. Malet frères, les célèbres banquiers, ont une fortune colossale, Kohn Reinach, Raphaël Bischoffsheim, Denormandie, de Soubeyran, Emile Pereire, Fould, Camondo, au point de vue, non de l'importance financière de leurs maisons, mais de leur situation personnelle, tiennent une place exceptionnelle.

Les grandes fortunes industrielles sont celles de MM. Lebaudy, raffineurs (plusieurs centaines de millions); Say, raffineur aussi ; Schneider, propriétaire des usines du Creuzot ; Dreyfus, des guanos du Pérou; Hériot, des magasins du Louvre; Menier, le chocolatier ; Werlé, propriétaire de la maison Clicquot ; Martell frères, etc.

Le pauvre petit million, qui semblait à nos pères le chiffre suprême auquel pût viser l'audace humaine, semblerait bien misérable à côté de ces fortunes formidables. Reste à savoir si ceux qui possèdent ces monceaux d'or s'en trouvent plus heureux et s'il n'y a pas dans ces existences si fastueuses, place pour bien des larmes et des tristesses que le vulgaire ne soupçonne pas. C'est la loi des compensations, à laquelle nul ne saurait échapper ici-bas.

La cave royale du roi Louis II de Bavière est passée ces temps derniers, dans le Royaume-Uni. De riches gourmets ont acheté les crus précieux emmagasinés dans la grande cave de Wurtzbourg.

La perle de la collection, dit le *Standard* qui la détaille avec amour, était un leistenwein de 1540, qui avait conservé sa limpidité, sa belle couleur dorée et un reste de son ancien bouquet. Après lui figurait honorablement du stenwein de 1640 et 1731, du johannisberg de 1811, du rudesheimer et du hochheimer de 1822, des crus de la Moselle et du Rhin de tout âge, notamment de l'année 1861. Du malmsey de 1884, qui ne s'achète plus qu'à prix d'or ; du tokay impérial ; mais je m'arrête ; ces vins-là vous font par trop venir l'eau à la bouche.

Victor Hugo, dessinateur. — Voici quelques lignes de Théophile Gautier rappelées au moment de l'exposition des étonnants croquis de l'illustre poète :

« Que de fois, dit-il, lorsqu'il nous était donné d'être admis presque tous les jours dans l'intimité de l'illustre écrivain, n'avons-nous pas suivi d'un œil émerveillé la transformation d'une tâche d'encre sur une enveloppe de lettre, sur le premier papier venu, en paysage, en château, en marine d'une originalité étrange, où du choc des rayons et des ombres naissait un effet inattendu, saisissant, mystérieux, et qui étonnait même les peintres de profession ?

» Tout en laissant courir les hachures négligentes, le grand poète causait comme il écrit, tantôt sublime, tantôt familier, toujours admirable. Et l'heure de se retirer venue, chacun se disputait les dessins rayés par la griffe du lion, qu'accompagnait ordinairement quelque dédicace aimable. »

A citer encore ce curieux souvenir de M. Richard Lesclide, ancien secrétaire de Victor Hugo :

Hugo emploie indifféremment le fusain, le graphite, la mine, l'encre de Chine, l'encre ordinaire, le jus de mûre, La sépia, l'oignon brûlé, la cendre de cigare, celle du foyer, le charbon, la fumée de la lampe, le papier brûlé, les dentifrices lui fournissent au besoin des nuances précieuses. Et ces éléments disparates, loin de hurler de se voir accouplés, se fondent au contraire dans des teintes d'un effet intense et étrange.

PENSÉES

Le secret de toute influence, c'est la volonté.
ROBERTSON.

— N'est-ce pas abuser des dons de Dieu que de les laisser oisifs et inutiles au fond de soi.
MAURICE DE GUÉRIN.

— Rien ne nous déshabitue du travail réel comme le désœuvrement inoccupé. DE GASPARIN.

— Rien n'est une excuse pour agir contre ses principes. Mme DE STAEL.

LE MASSON
Dentiste Expert
Dents et Dentiers perfectionnés
Rue de l'Espérance, 6, Roubaix

AUX
Fabriques Parisiennes
16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16
ROUBAIX
MAISON A REMIREMONT (Vosges), 35, Grande-Rue
MAISON A PARIS, Rue de la Jussienne, 11

SPÉCIALITÉ DE BLANC
Trousseaux et Layettes

OUVERTURE DE LA SAISON D'ÉTÉ
Grande mise en vente de modèles nouveaux pour enfants, tels que :
Robes, Douillettes, Tabliers, Pelisses et Robes de baptême, etc.
RIDEAUX EN TOUS GENRES
LINGE DE TABLE
CHOIX CONSIDÉRABLE
DE LINGERIE FINE
GRAND ASSORTIMENT DE
DRAPS & TAIES
brodés à la main
Spécialité de Broderies
en tous genres
de garnitures et Bandes brodées sur toile
pour chemises
Dépôt de Toiles des Vosges
Blanchies sur pré, en toutes largeurs, garanties à l'usage.
PRIX EXCEPTIONNELS
GRAND CHOIX D'ARTICLES
POUR 1re COMMUNION
Chiffres et Broderies à façon
Maison reconnue depuis de longues années pour offrir les plus grands assortiments, vendre le meilleur marché et entièrement de confiance.
PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*
16867

DIPLOME D'HONNEUR ET MÉDAILLE D'OR — Maison fondée en 1881
ROUSSEAUX
Dentiste breveté S. G. D. G.
37, rue du Collège, Roubaix
Réparations de pièces cassées dans le plus bref délai.
16220

Maison A. BOUTRY
36, rue de l'Espérance, Roubaix
ENTREPRISE
de TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS
Spécialement :
VOIRIE : Pavages, Sables et Graviers
Terrassements pour nivellements avec grand matériel
FOURNITURE ET POSE DE VOIES FERRÉES
BATIMENT : Couverture, Zinguerie et Plomberie
Réparations. Grande célérité

REVUE FINANCIÈRE

Paris, 12 mai. — La semaine qui vient de s'écouler a été bonne, malgré une légère réaction qui a signalé les derniers jours. Le marché est généralement ferme et la tendance nous parait s'accuser dans le sens de la hausse. Le calme est aussi complet que possible à l'intérieur et à l'étranger. La rentrée des Chambres va s'effectuer le 15, mais déjà on parle d'une nouvelle prorogation en vue de laisser les élections municipales se terminer.

Nous ne parlons pas d'une certaine agitation boulangiste à laquelle l'opinion publique n'attache pas la moindre importance. A l'étranger, certains bruits signalant une insurrection en Serbie, avaient couru dans la journée de vendredi.

Renseignements pris, l'incident est sans importance et la question d'Orient continue à sommeiller. La situation est donc favorable à la hausse. Il ne manque qu'un peu d'activité dans les transactions pour transformer la fermeté actuelle en reprise sérieuse.

Le 3 0/0 est en léger progrès sur les cours de samedi dernier. Il reste à 82,45. Notons qu'on a touché le cours de 82,60. Le 4 1/2 est sans changement à 105 60. Les valeurs favorites du marché sont toujours fermes. Le Suez clôture à 2168. Le Foncier à 1411.

Les établissements de crédit sont également bien tenus et en particulier la Société Générale que nous laissons à 455. Les fonds étrangers ont été assez mouvementés. Après une poussée vigoureuse, la faiblesse des marchés de Vienne et de Berlin les a ramené en arrière. Le Russe se tient aux environs de 80 francs Le Hongrois est revenu à 78 1/2 après 79 francs. L'extérieure qui avait franchi 69 francs est retombé à 68 3/4.

L'Italien seul est en progrès à 96,75 Notons la fermeté du Panama qui clôture à 345.

Les valeurs minières se relèvent assez difficilement Cependant la tendance est meilleure et nous remarquons quelques bons achats venus de Londres. Les métaux se tiennent à 820. Le Rio est immobile à 511. La Tharsis 135.

Le directeur-gérant : ALFRED REBOUX

Roubaix. — Imp. ALFRED REBOUX, rue Neuve, 17